



La Lettre du Maire

n° 04 - JUILLET 2015

Edito de Pascal LELIEVRE :

Après 24 ans de service comme directeur de l'Institut médico-éducatif de Solesmes, François-Xavier Lacoste a annoncé son départ à la retraite lors de l'assemblée générale de l'APEI (Association de Parents et amis de personnes handicapées) qui s'est tenue le vendredi 12 juin dernier.



« L'association a bien grandi, mais on a continué à travailler à taille humaine » nous a-t-il dit, expliquant qu'aujourd'hui l'association accompagne 140 personnes handicapées, contre 80 à son arrivée en 1981 passant de deux établissements à six aujourd'hui.

Au nom de Conseil Municipal, je le remercie pour l'action qu'il a si bien menée et lui souhaite une bonne retraite.

Il est remplacé par Marilyne Guibouret, qui a pris les commandes de l'association depuis le début du mois de juin. A 43 ans, elle vient de l'Indre où elle a exercé des fonctions similaires.



D'autre part Monsieur Jérôme AUTEFORT a pris la succession de Monsieur Christian OGIER, directeur du SAAJ, également parti en retraite. Nous leur souhaitons la bienvenue à Solesmes.



Accueil des cyclistes solesmois le dimanche 17 mai

450 : c'est le nombre de kms qu'ont parcouru 15 cyclistes de Solesmes Nord pour arriver à Solesmes Sarthe le 17 mai 2015. Paul SAGNIEZ, maire de Solesmes Nord a également fait le voyage en voiture.



Nouvel élu en 2014, c'était sa première visite à Solesmes.

Cette délégation a été reçue en mairie par la Municipalité de notre commune. J'en profite pour remercier les associations qui ont participé activement à cet accueil : le comité des fêtes et la J.S.S. et bien sûr le Comité de Jumelage de Solesmes Sarthe qui avait programmé ce déplacement.

Décès de Gilbert LEPINE : Je tiens à lui rendre hommage car il a été au service de la commune de Solesmes comme conseiller municipal de 1965 à 1977 puis comme 1^{er} adjoint jusqu'en 1983. Exploitant agricole, sa famille était bien connue des solesmiens puisqu'elle a résidé pendant de longues années sur notre commune.

Mairie : Place Madame Cécile-Bruyère – 72300 Solesmes – Tél : 02.43.95.45.11.

Fax : 02.43.95.24.65. – E.Mail : mairie.solesmes@wanadoo.fr

Site internet : www.solesmes72.fr

Elargissement des jours d'ouverture de la Poste/annexe de la mairie :

Afin d'offrir un maximum de services aux solesmiens, je vous informe que l'Agence Postale Communale/Annexe de la mairie sera également ouverte le jeudi après-midi de 13 h 30 à 17 h 15 à partir du 2 juillet 2015.

Je vous rappelle que lorsque la mairie est fermée, vous pouvez y trouver tous les services municipaux.

Pour information : N° téléphone spécifique La Poste : 02 43 95 45 00 ; N° téléphone annexe mairie : 02 43 95 00 80

Spectacle l' »extraordinaire ordinaire » : Avec le concours de la Houlaïa Compagnie et Maine Sciences, la commune de Solesmes a offert aux enfants de l'école un spectacle « l'extraordinaire ordinaire » à l'occasion de 2 représentations à 14 h et 15 h le vendredi 22 mai dernier et une séance à 17 h particulièrement destinée aux adultes. Les élèves ont pu ainsi participer à des expériences scientifiques étonnantes et découvrir les secrets de l'acoustique grâce à l'illustre savoir de Gédéon et de ses sœurs Ninon et Suzon. Ils ont prouvé que notre environnement sonore est en réalité bien plus extraordinaire que l'on ne croit !



La fête de la Saint-Jean le 20 juin : C'est par une magnifique soirée d'été que s'est tenue la Saint-Jean, organisée par le Comité des Fêtes, en présence de 200 convives. N'ayant pu y assister en raison du mariage de mon fils, Myriam LAMBERT et Gérald GAUCLIN, mes adjoints, m'ont représenté. Je remercie le Comité des Fêtes pour la parfaite organisation de cette manifestation.

Décisions prises lors des dernières réunions du Conseil municipal :

➤ du 18 MAI 2015 :

- **Remplacement de la clôture et des portails de la salle des fêtes :** ces travaux devraient être effectués courant juillet
- **Travaux de réfection du parking de la salle des fêtes :** ce parking particulièrement dégradé va être refait en enrobé.
- **Deux nouveaux moloks (conteneurs verre semi-enterré) vont être mis en place :**
 - un deuxième molok sera prévu en fin d'année près de celui existant parking du cimetière, (en attendant cette mise en place, un conteneur hors sol sera à votre disposition) ;
 - sur le parking de la salle des fêtes, à la place du conteneur hors sol en place, un molok est prévu. D'autre part, sur les conseils de la Communauté de Communes de Sablé, le conteneur en place au Lotissement de Chaillot a été déplacé et installé route de Chaillot.

➤ du 29 JUIN 2015 : Travaux de réfection des trottoirs de l'allée de Galichon (1^{ère} tranche : côtés pair et impair, entre l'allée du Maine et l'allée du Puits-aux-Moines) :

Malgré un budget serré, la Communauté de Communes de Sablé a accepté d'inscrire dans son programme de travaux 2015 la réfection à l'identique de l'existant des trottoirs et aires de stationnement de l'allée de Galichon que nous proposons depuis plusieurs années. Afin d'offrir aux habitants de ce secteur, comme c'est le cas dans d'autres quartiers, des aires de stationnement de meilleure qualité, le Conseil Municipal de Solesmes a décidé de prendre en charge la plus-value pour remplacer le falun par un enrobé. Ces travaux devraient être effectués en septembre 2015

Marquage du stationnement rue Marchande : Afin de permettre d'améliorer le stationnement, la circulation, la sécurité des piétons, l'accessibilité du carrefour, et une cohérence avec le marquage qui a été effectué rue Saint-Aquilin, des places de stationnement vont être matérialisées sur la chaussée, par les services de la Communauté de Communes de Sablé, rue Marchande, entre la crêperie et le 33 rue Marchande.

Je vous remercie par avance de bien vouloir les respecter pour la sécurité et le bien-être de tous.

Cheminement éclairé pour accéder au square de la mairie : Un cheminement éclairé a été mis en place à l'entrée du square du côté place Madame Cécile-Bruyère afin d'en assurer la sécurité.

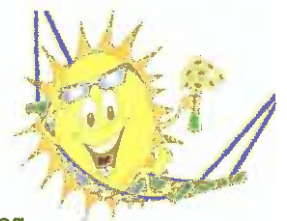


Bonnes vacances à tous

A cette occasion, restez vigilant et n'hésitez pas à faire appel à la gendarmerie pour la surveillance de votre maison pendant votre absence.

Si vous observez des allées et venues inhabituelles n'hésitez pas à composer le 17.

En cette période de fortes chaleurs, si vous connaissez des personnes âgées seules et vulnérables, merci par avance de le signaler en mairie.



Mairie : Place Madame Cécile-Bruyère – 72300 Solesmes – Tél : 02.43.95.45.11.

Fax : 02.43.95.24.65. – E.Mail : mairie.solesmes@wanadoo.fr

Site internet : www.solesmes72.fr